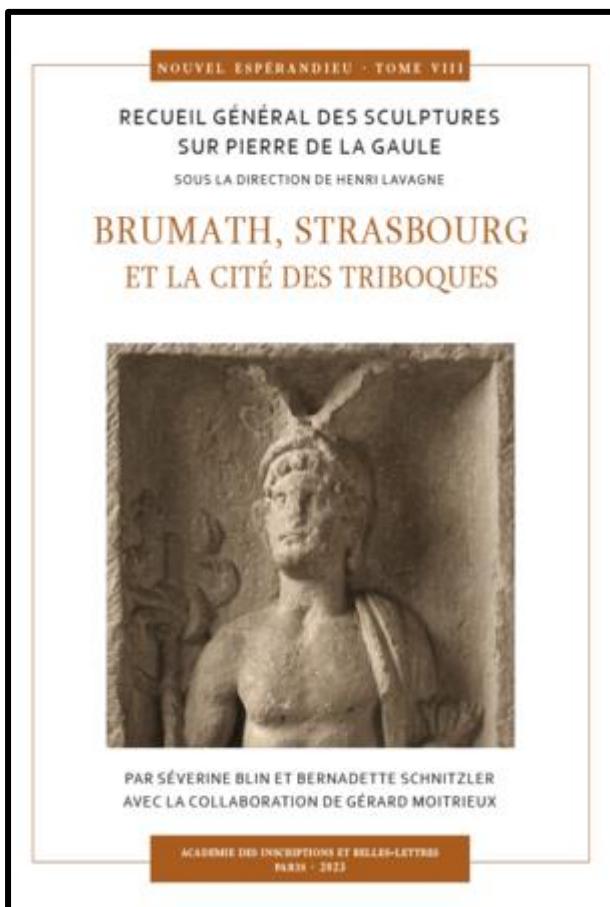


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 21 février 2025

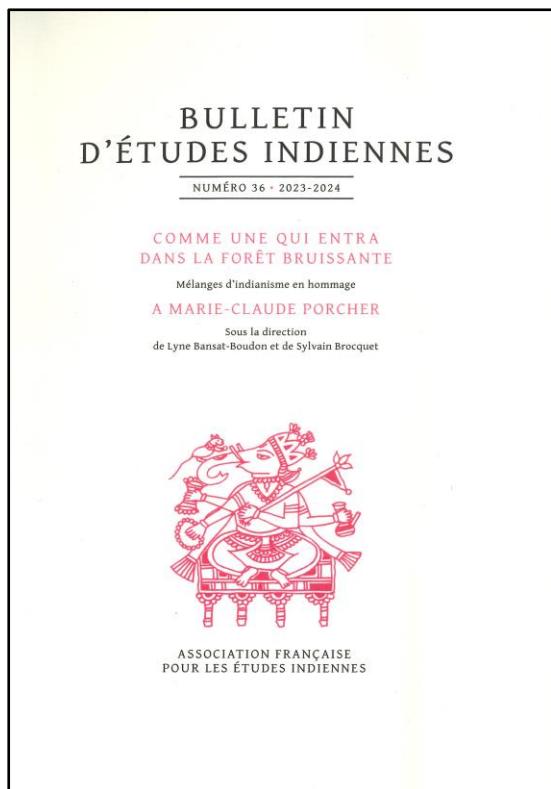
Henri LAVAGNE



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le huitième volume du *Nouvel Espérandieu, recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, achevé en 2023 mais qui pour des raisons techniques d'impression et de papier, n'a paru que très tardivement en 2024. C'est un gros ouvrage de 302 pages et 210 planches qui traite des Triboques et dont l'intitulé *Brumath, Strasbourg et la cité traboque* indique en premier lieu le nom de Brumath, l'ancienne capitale, moins connu que celui de Strasbourg, mais qu'il convenait de rappeler en commençant parce qu'il a fourni des sculptures importantes. Les 672 notices qui ont été rassemblées correspondent aux pièces que l'on trouve dans les volumes VI et VII de l'Espérandieu avec des ajouts en IX, XI, et dans le fascicule XIV par R. Lantier en 1966. Le total atteignait alors 287 numéros contre les 672 notices d'aujourd'hui. Cette augmentation est déjà significative de l'abondance des nouvelles découvertes et de l'extension des recherches sur place ainsi que dans les archives, recherches exécutées

avec précision par les auteures du volume actuel, mesdames B. Schnitzler et S. Blin, avec l'aide et les compléments très riches de Gérard Moitrieux pour le Donon et de Florian Blanchard qui a bien voulu relire une grande partie des textes. L'ensemble fait apparaître les singularités d'un corpus très fécond, où la tradition italique apparaît dès le début du I^{er} siècle ap. J.-C. sur les reliefs des monuments funéraires, mais elle se révèle aussi dans la diffusion et la maîtrise d'un répertoire classique, notamment dans le groupe des représentations divines. Le volume permet également porter un regard neuf sur les processus de création et d'adaptation des représentations figurées sur différents sites et avec des matériaux locaux au cours des II^e et III^e siècles ap. J.-C. Ces observations, appuyées sur des exemples longuement décrits et photographiés grâce à de nouvelles prises de vues par des professionnels, autorisent désormais à reprendre et compléter les interprétations qui avaient été faites naguère par Jean-Jacques Hatt. Ce dernier mettait en valeur essentiellement les influences celtiques, alors qu'en revient plutôt aujourd'hui à une romanité provinciale aux caractères originaux. La détermination d'ateliers et de "mains" de sculpteurs locaux dont il avait esquissé le tableau est souvent confirmée mais d'autres influences apparaissent et l'étude synthétique de la sculpture de la Gaule de l'est, avec le volume précédent de Gérard Moitrieux pour les Leuques, devient maintenant beaucoup plus abordable que par le passé. »

Sylvain Brocquet



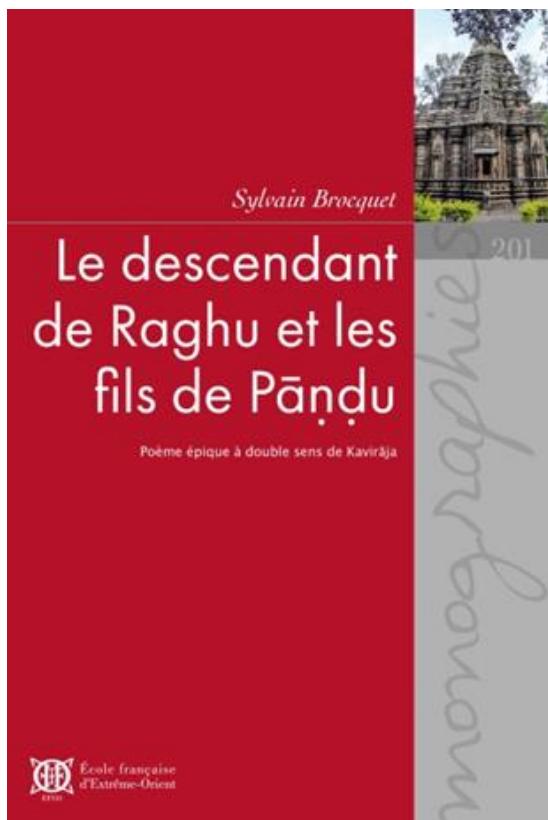
« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé *Comme une qui entra dans la forêt bruissante. Mélanges d'indianisme en hommage à Marie-Claude Porcher*, sous la direction de Lyne Bansat-Boudon et Sylvain Brocquet, *Bulletin d'études indiennes* N°36 (2023-2024), Paris : Association française pour les études indiennes, décembre 2024, xx & 818 pages.

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de la Fondation Colette Caillat, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Marie-Claude Porcher, professeur de langue et littérature sanskrites à l'Université de Paris III Sorbonne nouvelle, nous a quittés en décembre 2022. Elle a profondément marqué l'indianisme français par ses études sur la poétique sanskrite et ses traductions, aussi élégantes que philologiquement exactes. L'Association française pour les études indiennes, dont elle a été membre tout au long de sa carrière, a souhaité publier,

comme numéro spécial de son Bulletin annuel, un recueil d'articles écrits par ses collègues, français ou étrangers, parmi lesquels certains ont été ses étudiants. Ce volume réunit en effet vingt-deux contributions originales relevant de l'indianisme, portant sur la poésie et sur la poétique, le théâtre, l'histoire littéraire, la grammaire, la philosophie. Ils ont été écrits par vingt-trois indianistes (un article a été écrit à quatre mains) de France, d'Italie, des États-Unis, d'Israël, de Pologne. Cet hommage collectif entend refléter la richesse et la fécondité des travaux de Marie-Claude Porcher, qui a su inspirer les chercheurs non seulement dans le champ des études littéraires et esthétiques qui était le sien, mais aussi bien au-delà. Il témoigne aussi, et surtout, de l'admiration et de la reconnaissance dont elle jouit dans la communauté indianiste internationale. »

Sylvain Brocquet



Le descendant de Raghu et les fils de Pāṇḍu
Poème épique à double sens de Kavirāja,
Sylvain Brocquet.

Paris : Presses de l'École française d'Extrême-Orient, Collection : Monographies / PEFEO, N°201, juin 2024, XVIII & 782 pages.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé *Le descendant de Raghu et les fils de Pāṇḍu* (*Rāghavapāṇḍavīya*). Il s'agit d'un célèbre poème à double sens composé par Kavirāja, au cours du règne du souverain Kādamba Kāmadeva (environ 1180-1217), qui régna dans la région de Hāngal-Banavāsi, au centre du Karṇātaka. Il se compose de treize chants regroupant 668 quatrains, et consiste en un résumé simultané de l'essentiel des deux épopeées sanskrites, le *Rāmāyaṇa* de Vālmīki et le *Mahābhārata* de Vyāsa. Cet exploit virtuose est rendu possible par une utilisation adroite et systématique du double sens (*sleṣa*), dont le poète utilise toutes les variétés, depuis la simple

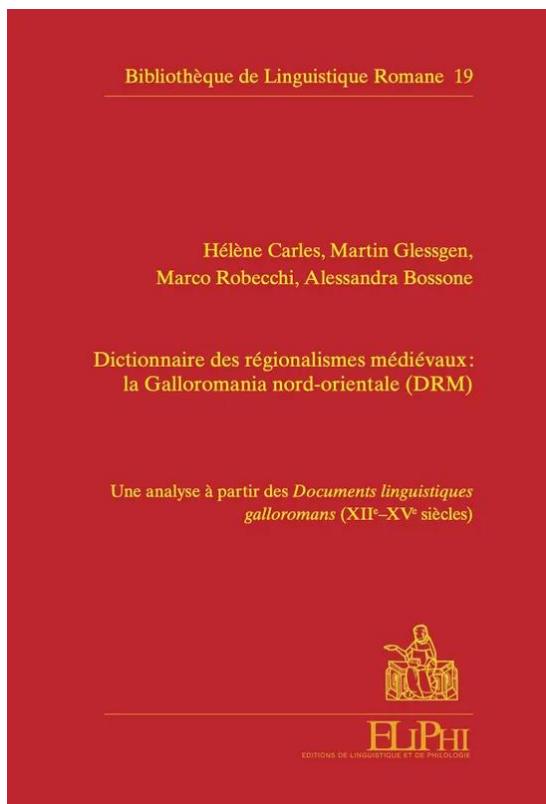
ambiguïté référentielle (dire la même chose de deux objets différents) jusqu'à la construction de phrase la plus complexe, incluant non seulement la polysémie lexicale et l'homonymie, mais aussi l'équivoque syntaxique et la double segmentation.

L'introduction, après une brève description du poème situé dans son contexte littéraire et historique, propose une analyse du processus sémantique qui conduit à un tel degré d'ambiguïté. Cette analyse repose sur la linguistique moderne, en particulier sur le concept de référent, opposé à celui de signifié, qu'Émile Benveniste a mis en avant afin de perfectionner la théorie saussurienne du signe. Elle convoque aussi, parallèlement, les concepts descriptifs élaborés par les sémanticiens et poéticiens indiens, et s'efforce de mettre en relation, dans une démarche comparative, les deux systèmes conceptuels. Elle souligne enfin la nécessité d'une approche interprétative, qui permet de mieux comprendre la réception de ce type de poésie par ses destinataires et de mieux décrire le processus à l'œuvre. Les aspects littéraires du poème sont également l'objet d'une étude : la prosodie, les figures de style et la manière dont certaines d'entre elles – en particulier, celles qui reposent sur l'équivocité, comme la « comparaison avec double sens » (*sleṣopamā*) – se combinent avec l'ambiguïté qui est pour ainsi dire « à la clé » dans tout le poème. La dernière partie de l'introduction s'intéresse à la dimension encomiastique de ce dernier et montre comment la narration double est mise au service du panégyrique royal, qui est inhérent à la « grande poésie » (*mahākāvya*).

Le cœur du livre consiste en une traduction française (la première dans une langue moderne), accompagnée du texte, reproduit à partir de l'édition de Dāmodara Jhā (1965), et assortie d'un

abondant appareil de notes exégétiques et de références aux commentaires sanskrits de l'œuvre, dont de nombreux passages sont cités, traduits et discutés.

Sept *appendices* sont destinés à fournir des outils de lecture pertinents : analyse des segments ambigus, schéma sémiotico-référentiel du poème (strophes à deux signifiés, opposées aux strophes ayant simplement deux référents), mise en parallèle des deux trames narratives – qui postule *in fine* l'unité profonde des deux récits épiques –, figures de style reposant sur le double sens, tableau des mètres, glossaire des polysèmes, index des citations de l'introduction, bibliographie.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, l'ouvrage de Hélène Carles, Martin Glessgen, Marco Robecchi, Alessandra Bossone, intitulé *Dictionnaire des régionalismes médiévaux : la Galloromania nord-orientale (DRM)*. Une analyse à partir des *Documents linguistiques galloromans* (xii^e- xv^e siècles), Strasbourg, ELPhi, 2024 (Bibliothèque de linguistique romane, 19, X-810p).

Si quatre personnes seulement signent l'introduction comme les notices de ce gros volume, bien d'autres noms surgissent qui rappellent le long travail d'élaboration de la matière ici traitée. Et d'abord les travaux pionniers de la collection des *Documents linguistiques de la France*, fondée par Paul Meyer en 1909, continuée par Clovis Brunel puis Jacques Monfrin et ses élèves, se sont trouvés revus, corrigés et prolongés par une édition électronique lancée par Martin Glessgen dès 1998 avec des équipes et des

financements internationaux. Désormais autrement exploitables, ces *Documents linguistiques galloromans* (DocLing, disponibles au sein d'un site en ligne : <https://gallrom.linguistik.uzh.ch/#/>) constituent la base du travail analytique déployé dans ce volume.

Ce dernier est issu d'un projet sur la régionalité lexicale du domaine oriental de la langue d'oïl lancé en 2016 après un colloque offert à Gilles Roques par Martin Glessgen et David Trotter, au long de riches échanges avec Yan Greub et Jean-Paul Chauveau qui ont aussi encadré trois jeunes chercheurs : Alessandra Bossone, Mathilde Cornu et Marco Robecchi, pour ne citer qu'eux.

Le territoire ici étudié représente la moitié est du domaine d'oïl - dont le territoire franco-provençal adjacent - que les cartes dialectométriques de Hans Goebel, établies à partir des atlas d'A. Dees, distinguent clairement de la moitié occidentale, selon une ligne Nord-Sud passant par Abbeville, Meaux, Sens et Moulins. Pour autant le matériel déjà rassemblé dans DocLing sur la moitié occidentale permet de s'assurer soit du caractère resté régional du lexique oriental, soit de phénomènes de diffusion d'un territoire vers l'autre. « L'idée sous-jacente du DRM était donc de prendre appui sur (i) une zone continue d'une certaine étendue et ensuite (ii) de la placer dans un contexte géolinguistique plus large. » (p. 11)

Par ailleurs, les attestations documentaires de quelque 2664 chartes, précisément datées et localisées pour les xiii^e- xiv^e en Champagne, Lorraine, Franche Comté, Bourgogne et Jura suisse, ont été confrontées à celles de textes non documentaires, de tous types (chroniques, coutumiers, œuvres religieuses, œuvres profanes), telles que le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (DEAF) les a répertoriées en essayant d'en systématiser les datations et lieux de production, en dépit de toutes les incertitudes et en particulier de la difficulté à différencier langue de l'auteur et langues des copistes.

Ce ne sont pas moins de 385 lemmes sur les 4000 du DocLing qui sont l'objet de l'analyse lexicologique et lexicographique des notices. Car plutôt qu'un dictionnaire au sens strict, qui viserait l'exhaustivité, on a affaire à un macro-glossaire destiné à « prouver l'importance du phénomène » de la régionalité lexicale, « à développer des méthodes pour son analyse » et à « apporter des éléments nouveaux à la réflexion générale » sur ce sujet (p. 19).

Sur le premier point, il est remarquable que 360 des entrées n'étaient identifiées comme régionales ni dans le DEAF, ni dans le DMF (*Dictionnaire du Moyen Français*). Pour ce qui est des méthodes, elles tiennent d'abord à la confrontation des corpus documentaire et non documentaire, à la prise en compte de tous les dictionnaires existants et, en particulier, du FEW (*Französisches etymologisches Wörterbuch*) qui présente l'immense avantage d'avoir enregistré la persistance dialectale de certaines formes et acceptations dans la France moderne. La richesse de la documentation mise en œuvre permet alors l'extrême minutie des « informations diachroniques, diasystématiques et syntagmatiques » des notices (p. 22). Enfin de manière générale, si « dans la plupart des cas, la diffusion dialectale à l'époque moderne fournit des indices essentiels pour cerner la régionalité médiévale » (p. 16), c'est sans doute que « la trajectoire lexicale s'avère être plus conservatrice que la phonétique et par là plus significative pour la genèse des domaines linguistiques que cette dernière » (p. 14). Un des autres enseignements importants du volume tient à la question de la frontière entre français et franco-provençal. Partis de la doctrine actuelle qui l'identifiait pour le Moyen Âge à la limite actuelle, les auteurs concluent, comme le faisait déjà F. Zufferey en 2006, qu'il convient de rattacher au domaine franco-provençal ancien les actuels départements du Jura et du Doubs, mais aussi le Jura suisse. (p. 23-25 ; vocabulaire franco-provençal traité p. 751-800).

La plupart des lexèmes sélectionnés dans les actes de la pratique concernent les relations juridiques, la gestion d'un patrimoine rural et les échanges commerciaux. Certains sont donc réservés à ce registre documentaire, jusqu'à plus ample informé : ex. *emplastre* “espace de terrain considéré comme propre à y construire, emplacement”, *rasiere*, d'abord terme agricole comme “mesure de capacité pour les grains”. Pourtant 197 se retrouvent aussi dans les sources non documentaires. Le second chapitre de l'introduction leur est d'ailleurs consacré (p. 35-65). On comprend assez facilement le partage d'un certain matériel lexical entre textes documentaires et textes de chroniques, pourtant il s'agit de lexèmes dont le marquage diatopique s'avère assez divers, entre mots rares en dehors d'une région précise et mots plus diffusés (ex. *escolastre*, *estalage* ; *dicace/ducasse* dont la notice pourrait s'enrichir d'une occurrence dans le *Perceforest*, un des arguments en faveur d'une première version écrite dans le Nord autour de 1340 de ce roman en prose).

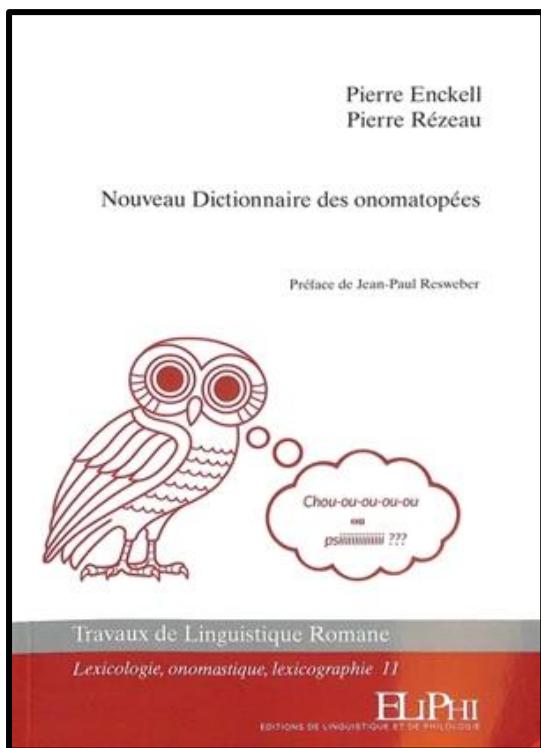
Les spécialistes de littérature considéreront avec un intérêt particulier le cas de *sombre* “terre labourable laissée en jachère” qui apparaît à la rime pour la première fois dans le *Lancelot* de Chrétien de Troyes (v. 5629, dans une énumération avec *praëries* et *arees*), unique exemple d'un usage non documentaire de ce mot d'abord champenois puis bourguignon. Autre cas plus complexe : le substantif *pardessus*, puisqu'il apparaît à la rime dans le *Roman de la poire* de Tibaut, un auteur et une œuvre dont on peine à situer le lieu d'origine, mais que l'on date du milieu du XIII^e siècle. Dans ce texte allégorique, celui qui est désigné comme « le pardesus » à qui il faut obéir (v. 2650), c'est *Cuer*, tout autant peut-être le cœur de la dame qui a délégué auprès de l'amant *Contenance* pour le rassurer, que celui de l'amant lui-même. Faut-il entendre le terme dans l'acception de « celui qui est hiérarchiquement au-dessus d'un autre » ou dans celle de « arbitre qui départage les arbitres en cas de désaccord » puisque le mot intervient dans un moment de dialogue et débat entre l'amant et *Contenance* ? En tout cas, tous les emplois listés sont documentaires si l'on veut bien y inclure les *Coutumes de Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir. Comme l'usage en est régional : Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, qu'en déduire pour Tibaut ? Faut-il enregistrer ce témoignage comme une extension du mot vers l'orléanais dont d'autres traits se rencontrent dans le *Roman de la poire* ou bien plutôt, comme

cela est proposé pour Beaumanoir, supposer qu'il s'agit d'un emprunt isolé à une autre région ? On retrouve alors la différence entre langue écrite littéraire et langue écrite documentaire, la première souvent moins diatopiquement marquée, lexicalement, phonétiquement et morphologiquement que la seconde. Il n'est que de lire les citations des actes de la pratique données dans les notices pour s'en rendre compte.

On voit combien le DRM et les DocLing sont susceptibles d'apporter à la question de la localisation des textes littéraires, en permettant parfois de sortir d'un cercle vicieux, lorsque ne sont considérés que leurs aspects grapho-phonétiques et que l'on s'arrête à une comparaison de ces textes entre eux.

Plus généralement, alors que la régionalité lexicale a pu être traitée longtemps comme anecdotique, l'ambition du DRM d'en démontrer l'ancienneté, la systématичité et enfin le potentiel interprétatif pour tous les types discursifs est parfaitement réalisé.

Résultat d'entreprises lancées pour certaines depuis plus d'un siècle, travail collectif remarquable, outil de travail important, ce DRM fait donc souhaiter qu'il soit suivi d'autres volumes, à commencer par celui qui traiterait de la Galloromania occidentale. »



« J'ai l'honneur de déposé sur le bureau de l'Académie, l'ouvrage de Pierre Enckell † et Pierre Rézeau, *Nouveau Dictionnaire des onomatopées*, Strasbourg, ELIPhi, 2024 (Travaux de linguistique romane), xiii-617p.

Nouveau, ce dictionnaire l'est au regard de ses deux précédentes éditions aux PUF en 2003 puis en 2005 (éd. de poche mais déjà augmentée). On est ainsi passé de 340 entrées à 450, grâce au recours à des bases de données en progrès, mais aussi en raison de la créativité linguistique continue.

Souvent maltraitée par les dictionnaires généraux du français, l'onomatopée définie comme « un ‘mot’ imitant ou prétendant imiter, par le langage articulé, un bruit (humain, animal, de la nature, d’un produit manufacturé, etc.) » est aussi clairement que possible distinguée du mimologisme (une onomatopée qui serait chargée de sens, tel le chant médiéval du rossignol : *oci, oci !*), du huchement (une interjection utilisée par

les hommes pour « appeler/chasser/commander les animaux domestiques »), enfin de l’interjection, soit une lexie-phrase. Cependant les frontières sont poreuses et les auteurs ont parfois enregistré volontairement des usages doubles d’un terme : onomatopéique et interjectif (ex. *boum*), ou bien des cas limites où par le jeu de la métonymie le bruit tend à s’effacer (ex. *dzing*).

Lexicographes et philologues, les deux auteurs font œuvre de savants dans un domaine qui a pu être abandonné à des publications de simple vulgarisation, lorsque les textes à citer n’appartiennent pas tous à ce qui était autrefois considéré comme de la ‘grande’ littérature. Toutefois figurent en bibliographie aussi bien l’œuvre de Rabelais, Céline, Colette, Claudel, Queneau que celle de Léo Malet, Jean-Bernard Pouy, Vincent Ravalec ou Hergé, sans compter nombre de parutions anonymes des xvii^e-xix^e siècles : album et almanachs comiques, de chanson, *journal des enfans*, chansonniers, etc.

Chaque notice est structurée sous une vedette qui peut être accompagnée de ses variantes graphiques (*kss kss*, var. *acz acz* [...] *kis kis*, *ksi ksi* [...]). Viennent ensuite les différentes valeurs numérotées et illustrées par des citations contextualisées. Enfin l’histoire des attestations et des acceptations est retracée, de même que la présence ou non de l’onomatopée dans les grands dictionnaires généralistes que sont le *Trésor de la Langue Française* ou le *Grand Robert* (2021), le *Nouveau Petit Robert* (2021), ou dans l’ouvrage plus pointu de Jean-Claude Trait et Yvon Dulude, le *Dictionnaire des bruits* (1989).

Créations éphémères (voir le dialogue de chats de 1836 de l’anthologie finale, p. 521), onomatopées qui pourraient venir du fond des temps (le *po, po, po* qui marque l’étonnement, la stupéfaction, le doute, la joie ou le mécontentement, donné comme typique du parler des Pieds-Noirs pourrait avoir une origine italienne, à moins que, comme le suggère une recension de Simona Georgescu, on doive remonter jusqu’au grec ancien Ω πόποι), onomatopées qui ne sont plus que des souvenirs (le *bistanclaque* ou bruit du métier à tisser lyonnais), toutes ces transcriptions de sons sont thématiquement classées en début de volume (p. 17-73) : des bruits

du corps humain jusqu'à ceux de la vie sociale et des loisirs pour finir sur la nature et les couleurs du bruits (choc, chute, déchirure, effervescence, etc. ; métallique, sourd, sonore, etc.). L'index final (p. 603-615) permet de circuler entre les différentes variantes graphiques (ex. *waf*, voir *ouaf*).

On l'aura compris, du moins a-t-on tenté de le faire sentir, cet ouvrage savant et non conventionnel s'offre au plaisir de la lecture comme tout autre dictionnaire bien fait, mais avec une dimension jubilatoire qui lui est propre. »